

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 36 (1948)

Heft: 760

Artikel: Association suisse des femmes universitaires : assemblée générale des déléguées, Genève, 6-7 novembre

Autor: M.S.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266708>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un débat sur l'Art contemporain où manquaient des conférencières

En prenant connaissance des échos des Rencontres internationales de Genève, on est frappé de la valeur et de la précision des comptes-rendus écrits par les journalistes femmes (voir, par exemple, Gazette de Lausanne du 16 septembre et Réforme du 25).

La manière lucide et aisée dont sont faits ces reportages prouve bien que les débats de Genève sur l'art, sa valeur, son indépendance répondaient aux préoccupations et à la culture de ces deux journalistes...

Dès lors, on éprouve quelque étonnement à constater que dans des discussions destinées à ranimer le sens d'une solidarité de pensée et d'idéal artistique, sans lequel aucune paix humaine n'est possible, nulle voix féminine ne se soit fait entendre...

Ces lignes de notre collaboratrice neuchâtoise, Mme M. Gagnebin, répondent à l'impression ressentie, le 25 novembre, lors de la conférence de Mme Hauchmann à la section genevoise des Femmes universitaires. Nous avons des femmes qui sont prêtes à comprendre et à discuter ces problèmes et nous avons entendu, là, une femme qui, sans être spécialiste de la matière, a su ressusciter, pour nous, les personnages, l'atmosphère des Rencontres, la ligne des discussions, les tendances diverses qui s'y sont manifestées.

De ces débats qui, au dire des assistants, étaient extraordinairement touffus — un critique ne les a-t-il pas comparés à un combat de nègres dans un tunnel? — Mme Hauchmann a su donner une analyse subtile et claire, pourtant, et retirer quelques enseignements précis dont je retiens celui-ci: l'art contemporain est souvent trop intellectuel et abstrait, il ne traduit pas une véritable émotion de l'artiste et c'est pourquoi le public — ne parlons pas des snobs — le public sent un abîme le séparer de la production artistique contemporaine. Pour combler ce vide on envisage comment on pourrait rénover l'art contemporain afin de lui rendre sa mission. En ce sens, nous croyons que les femmes devraient avoir voix au chapitre, et cela nous ramène à l'article de Mme Gagnebin:

... la femme, mère et éducatrice, est placée aux premières loges pour juger les rapports multiples de l'art et de la vie, pour évaluer le prix ou le danger des influences qui s'entre-croisent dans le jeu complexe de la création artistique et de l'évolution sociale.

Il se peut que l'absence de voix féminines à Genève soit due au hasard, mais il semble toutefois assez léger que dans des conférences qui prétendent représenter l'opinion d'une élite mondiale, on ne se soit pas assuré la voix d'une représentante de la pensée féminine, pensée qui a fait ses preuves dans tous les domaines et s'affirme de plus en plus indépendante... Espérons que les Rencontres à venir nous fourniront le plaisir d'entendre aussi des conférencières.

Promotions civiques

Le 21 novembre, 548 jeunes gens et 635 jeunes filles du canton de Genève, se pressaient dans le Victoria Hall. Après avoir entendu une allocution de M. le Conseiller d'Etat Pugin et de M. Cottier, président du Conseil administratif, ils prêtèrent le serment civique. On entendit ensuite deux représentants de cette jeunesse: Mlle J. Marta et M. R. Hertzschuch qui surent exprimer

DE-CI, DE-LA

Déléguée à l'Unesco.

Mlle Dr Somazzi, professeur à Berne, est membre de la délégation suisse qui s'est rendue récemment à Beyrouth pour l'Assemblée générale de l'Unesco.

Aux Chambres fédérales.

Mlle Nanette Badan, membre de la section de Genève de l'Institut sténographique suisse (système Dployé), a été nommée sténographe parlementaire aux Chambres fédérales.

Dans les commissions.

Mlle F. Colomb, depuis vingt-deux ans membre de la commission scolaire de St-Prex, en a été nommée secrétaire.

La première femme substitut.

En France, tout les postes de la magistrature sont accessibles aux femmes, mais il n'y avait pas encore de substitut du sexe féminin.

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
Mme Vve H. MENZONE
 Solidité - Elegance
 5% de remise en tickets jaunes
 17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

le sérieux et la gravité de l'engagement qu'ils venaient de prendre.

Des chœurs de l'assemblée, le concours de la musique d'Elite, qui joua notamment pendant la distribution (par les éclairés et éclairées) du diplôme, du livre et de la médaille, imprimèrent à cette cérémonie beaucoup de solennité.

L'amour du prochain à l'école

Tous ceux qui aspirent à voir régner la paix et la bienveillance parmi les hommes, se retrouveront à la Salle centrale, le 15 novembre, pour entendre M. André Trocmé, pasteur et directeur de l'Ecole de Chambon sur Lignon. (France)

Le conférencier a créé cette école pour obéir à une vocation: dans un cadre de nature et de campagne, apprendre aux jeunes qui lui seraient confiés, et qui pourraient venir de partout, être issus de n'importe quelle race, classe ou religion, à pratiquer dans toutes ses conséquences, l'amour du prochain.

L'école a été fondée par un acte de foi, sans appui financier d'aucune sorte et bientôt, les circonstances ont justifié son existence: elle a abrité, outre la clientèle régionale et française, de jeunes réfugiés espagnols, puis des réfugiés juifs, puis des enfants dont les parents étaient victimes de la guerre mondiale. C'est dire que les émotions et les drames n'ont pas manqué: enquêtes de la Gestapo, rafle de vingt-cinq étudiants emmenés dans les camps de concentration où certains périrent, incarcération du directeur... Les jeunes gens et les jeunes filles qui ont passé là les années de l'occupation ont fait l'expérience totale des sacrifices qu'impliquent les convictions chrétiennes.

Depuis lors, une nouvelle aventure moins tragique, cette fois, s'est développée: une colonie de jeunes délinquants s'étant installée à Chambon, les élèves des deux établissements ont voulu fraterniser et y ont réussi.

Le programme d'avenir est, pour l'instant, de fonder de nouveaux centres éducatifs du même genre. Ces centres ne doivent exister que dans la mesure où une profonde aspiration spirituelle les soutient. Il ne faut pas essayer de durer par des formes, des traditions ou des méthodes.

On ne peut sans doute que s'incliner devant cette noble tâche, noblement accomplie, mais... n'y aurait-il pas un programme d'action à proposer pour les ouvriers de la paix qu'on aura formés et qui serait bien plus vaste et varié que les dessèchements de marais, empièvements de route ou déblaiements auxquels se consacrent les objecteurs de conscience? programme qui projeterait au monde que le service civil est indispensable? que les hommes ne sauraient s'en passer? que l'amour du prochain comporte un service dur, dangereux, précis?

C'est en ce sens seulement que la séance du 15 novembre nous a laissés sur notre faim. A. W. G.

Section lausannoise pour le suffrage féminin (12 novembre)

Il y avait beaucoup de monde à la séance mensuelle de la section de Lausanne du suffrage féminin. Après la conférence sur *Le cinéma et les enfants* du Dr L. Bovet, chef de l'Office médico-pédagogique vaudois,

min. Mme M. Weyller est la première femme nommée dans la magistrature debout.

La première notaire de France.

Mlle Mery Suzzoni, d'une famille corse, dont l'étude se transmet de père en fils, depuis 1865, et cette fois de père en fille, est appelée à exercer les fonctions de notaire. Cette profession est devenu accessible aux femmes françaises grâce à une loi élaborée par Mme Hélène Campinchi et votée par le Parlement, le 21 mars 1948. (*Rassemblement des Femmes Républicaines.*)

Une haute fonction.

Depuis quinze ans c'est une femme qui, aux Etats-Unis, est directrice de la *Monnaie de l'Etat*. Mrs Nellie Ross a débuté modestement dans la vie, comme femme d'un attorney, elle a élevé quatre fils; son mari étant décédé dans les fonctions de gouverneur du Wyoming, elle lui succéda, puis elle fut appelée au poste qu'elle occupe et pour lequel on vient de renouveler son mandat pour quatre ans.

(D'après le Courrier de Genève.)

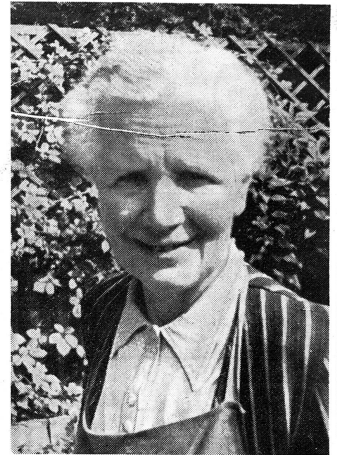
Une réfugiée en Allemagne écrit:

Avec les 26 livres emportés de chez moi, j'ai organisé un petit cercle de lecture. Y aurait-il en Suisse des gens qui m'aide-

Madame Studer de Goumoëns fête ses 70 ans

La rédactrice de notre confrère le «Schweizer Frauenblatt», a célébré, le 4 novembre, son soixante-dixième anniversaire. A cette occasion, ont paru une série d'articles chaleureux écrits par des collaboratrices au journal et aux activités sociales qui l'intéressent. Donnons ici quelques lignes de Mme A. Leuch notre collaboratrice du «Mouvement», sur Mme Studer et le suffrage féminin.

«Mme Studer a toujours aimé la lutte et la lutte à visage découvert. Elle a combattu sans peur, pour tout ce qui lui paraissait juste et pour les réformes qu'elle jugeait nécessaires. L'égalité politique des femmes en était une... Elle reconnut bien vite aussi que la plupart des questions publiques dont on recherche la solution, exigeaient la collaboration féminine; citons ici le problème de l'alcoolisme, les multiples problèmes de l'économie ménagère et sociale, de l'instruction publique... Elle s'occupa activement de la section suffragiste de Winterthur et fut membre du comité de l'Association suisse pour le Suffrage féminin de 1928 à 1940. Cette association la remercia aujourd'hui elle et M. le Dr Studer, pour tous les sacrifices de temps et de forces consentis à notre cause... Qu'il lui soit donné de récolter les fruits de son labeur!»



Nous apportons, à notre tour, à la jubilaire, nos félicitations et nos vœux sincères.

membre de la commission cantonale pour le contrôle des films cinématographiques, conférence dont le résumé a paru dans *Femmes Suisses*, une discussion fort intéressante s'engagea, qui aurait pu se prolonger longtemps entre éducateurs et parents. Mme A. Brum, qui dirige à Lausanne une entreprise de distribution de films, insiste sur la nécessité d'organiser des séances pour la jeunesse, avec des programmes soigneusement étudiés, suggestion appuyée par M. Panchaud, directeur de l'Ecole supérieure de Lausanne, qui estime qu'éducateurs, producteurs, distributeurs de films et directeurs de salles doivent s'y employer. On initie la jeunesse aux œuvres littéraires, théâtrales, on ne les prépare pas à voir des films; c'est en classe que l'on devrait parler d'un film, le commenter, l'analyser et ensuite permettre la vision, qui serait reçue avec un esprit critique. En initiant les écoliers progressivement, on les amènera à juger les films et à ne plus les subir passivement.

M. Pochon, inspecteur scolaire à Lausanne, donna connaissance de l'opinion extrêmement sévère du Dr Gilbert Robin, médecin pour enfants, qui estime que le cinéma est très dangereux par le choc qu'il provoque, par l'abus des images.

* * *

Mlle Quinche, avocate, qui présidait, releva, au début de la séance, des faits qui soulignent, une fois de plus, l'absurdité de nos lois qui font des femmes des mineures politiquement parlant: on impose aux femmes un service complémentaire féminin soumis à la ratification des Chambres, en décembre, élaboré par des hommes sans qu'on ait sollicité l'avis — ou si peu qu'il ne vait pas la peine d'en parler — des femmes enrôlées dans l'armée suisse; puis la loi fédérale sur la tuberculose, élaborée sans le concours des femmes, votée par les Chambres fédérales sans les femmes et soumise à un referendum que les femmes ne peuvent signer. Et pourtant cette loi les intéresse au premier chef comme éventuelles malades, comme mères, comme contributables. Enfin le referendum auquel sera soumis, s'il est voté par le Conseil communal de Lau-

sanne, le rachat par la commune de la Société des tramways lausannois. Là, les femmes sont usagères des tramways, elles sont actionnaires des tramways lausannois, elles sont contributables — et comment — et elles sont bien incapables de donner leur avis puisqu'elles ne sont pas citoyennes. L'intrusion toujours plus grande de l'Etat dans tous nos actes prouve chaque jour davantage que nous ne saurions nous désintéresser de la politique.

S. B.

Association suisse des femmes universitaires

Assemblée générale des déléguées, Genève, 6-7 novembre

Les déléguées ont adopté les rapports du comité central, des commissions et accueilli favorablement leurs propositions. Citons quelques décisions: Mme M. Jeanneret-Wasserfallen (Neuchâtel) et Mlle A.-M. Du Bois (Genève) ont été réélues au comité central, Mme A. Meyer-Wegenstein (Zurich) y succéda à Mlle C. Zollikofer. Notre association adhèrera à la nouvelle «Association suisse des sociétés féminines». Un catalogue complet des publications d'auteurs féminines suisses est presque terminé (sous les auspices de la commission des intérêts féminins); il sera déposé à la Bibliothèque nationale, et pour marquer cet achèvement, une exposition présentera, au début de 1949, des œuvres intellectuelles, artistiques, scientifiques, d'auteurs féminins. La commission des intérêts professionnels poursuit ses travaux. Sur le plan mondial, on se réjouit de la collaboration de la Fédération internationale des femmes universitaires avec des organismes tels que l'UNESCO. Mais on se préoccupe de la situation douloureuse de nombreuses universitaires réfugiées (on en compte 2-3000) et victimes de la guerre. Les associations nationales doivent voir ce que leur pays peut faire pour résoudre le problème des réfugiés, informer l'opinion publique, établir des contacts hu-

raient en m'envoyant des périodiques usagés, mais récents, des romans, des descriptions de voyages, des biographies, des mémoires. (Le tout en langue allemande seulement). (demandez l'adresse à la Rédaction).

* * *

Le Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la Santé, sous la présidence de sir Aly Tewfik Shousha pacha (Egypte) s'est réuni à Genève le 27 octobre pour sa deuxième session. Il s'agit d'exécuter le programme décidé en juillet dernier: campagnes contre la tuberculose, le paludisme, les maladies vénériennes: action pour améliorer l'hygiène de la maternité et de l'enfance, l'alimentation et l'hygiène des masses.

Oslo, août 1948

Des touristes anglais, suisses et belges, visitent Oslo en car.

Le guide donne ses explications en anglais puis ajoute: «Je parle maintenant, en français pour la minorité, puisque les minorités ont les mêmes droits».

Un touriste suisse: «C'est comme cela chez nous!».

Un touriste belge: «Sauf pour les femmes!».

La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

Tout pour économiser LE GAZ

Cuisinières et réchauds derniers modèles

Autocuiseurs - Grills „Mellor“

Marmites à vapeur

E. Finck-Trachsel

Boulevard James-Fazy 6

Pour soigner

TOUX et MAUX DE GORGE

prenez la

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Co

26, rue du Mont-Blanc, Genève au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15

Soutenez votre „Journal“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE



Le cadeau signé et qui plaît
se trouve chez
Noverraz
Place Neuve 4 Potier

Tous les combustibles
s'achètent chez
Mazout
ANTHRACOKE S. A.

Place des Eaux-Vives 8
Téléphones: 4.32.50
(3 lignes) 4.32.59
4.32.58

**POUR CONSTRUIRE
VILLA**
A FORFAIT COMPLET - DEMANDEZ
CHAFFARD & HUTTERLI
Fondée en 1911
H. HUTTERLI, succ.
69, RUE DE LAUSANNE - TÉL. 2.67.32
PLANS - RÉFÉRENCES - DEVIS



BOUVIER
le bon papetier
de la Croix-d'Or
le spécialiste
du stylo

GRANDE MAISON DE BLANC
14, RUE DE RIVE **CALICOES** Angle Rue
Verdaine
La maison des bonnes qualités

mais avec un certain nombre d'intellectuelles réfugiées, devenir leur marraine. En 1950 notre association accueillera à Zurich le congrès de la Fédération internationale; nous nous y préparons, entre autre, en gagnant de nouveaux membres (nous sommes seulement 740) et en doublant, pendant deux ans, notre cotisation à l'association nationale. Pour donner une juste idée de notre rencontre, il faudrait parler encore de la conférence de Mlle Bréguet, des rapports des deux boursières, de l'hommage rendu à Miss Butts et à Mlle A. Descoudres nouveaux docteurs honoris causa, des conversations amicales et de... mais la place qui nous est réservée n'y suffit pas!

M. S.

Ces divers points du programme méritaient plus qu'une mention, ils feront l'objet de prochains articles.

Réunions de paroissiennes

La commission féminine d'évangélisation de l'Eglise nationale vaudoise organise, un peu partout dans le canton, des réunions de paroissiennes qui sont réussies et fort utiles. C'est ainsi que St-Loup a abrité une de ces réunions, le 2 novembre, Yverdon, le 4 novembre, Rolle, le 9, Moudon, le 11; ce sera ensuite à Aigle, le 16 et à Lutry, le 18.

A Moudon

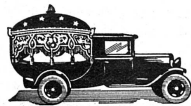
L'Union des femmes de Moudon a fêté, le 29 octobre, sous la présidence de Mme Berdoz, infatigable à la tâche féministe et antialcoolique, ses 40 ans d'existence. Le travail accompli par cette association fut rappelé, et Mme Berdoz indiqua que les tâches nouvelles demandent des forces nouvelles.

A l'Union des Femmes de Lavaux

Dans sa dernière séance, l'Union des femmes de Lavaux a pris congé de sa présidente, Mlle F. Fonjallaz, qui la quitte après 26 ans d'une activité dévouée et féconde; elle lui a remis un diplôme de présidente d'honneur, une pendulette et des fleurs.

Assemblée des présidentes

Les présidentes des sections de l'Association pour le suffrage féminin se sont réunies à Berne le dimanche 21 octobre. Après les communications du Comité Central, Mme Vischer-Alioth (Bâle) et Mlle A. Quinche (Lausanne) ont fait un rapport très vivant sur le Congrès de l'Alliance internationale des femmes à Rome au printemps dernier. Le thème principal de l'assemblée des présidentes était:



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

*adressez ou téléphonez de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

« Quel est le meilleur moyen de gagner la presse à notre cause? ». Ce sujet suscita une très vive discussion. Plusieurs femmes journalistes exposèrent leurs idées et firent part des difficultés qu'elles rencontrent. La réunion se termina par une charmante causerie de Mlle M. Böhlen, avocate à Berne, sur ses impressions de féministe suisse en Amérique.

M. A. P.

Au Cartel des Associations féminines

L'Association agricole des femmes vaudoises a accepté de prendre pour deux ans la direction du Cartel des associations féminines vaudoises, sous la présidence de Mlle Emilie Kohler, à Lausanne, caissière des femmes agricultrices, qui est bien connue par son activité à la Croix-Rouge vaudoise et lausannoise.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Séance du Comité de l'Alliance

Le 4 novembre dernier, le comité de l'Alliance s'est, pour la première fois, réuni à Zurich dans l'hospitale maison de sa nouvelle présidente, Mme Dr Haemmerli-Schindler. C'était par une de ces radieuses journées où l'or des feuilles et le bleu du ciel donnent plus envie de rêver que de travailler...

Le but de cette séance était avant tout de liquider les sujets traités à l'assemblée générale de Neuchâtel. Cette année, la mise au point des nouveaux statuts était le sujet principal. Les articles à modifier furent repris et discutés en allemand et en français. Il n'est, en effet, pas toujours aisé de faire correspondre les textes, non seulement par les mots mais par l'esprit.

Parmi les actualités on se préoccupa de littérature enfantine d'origine française qui donne lieu à de nombreuses plaintes en Suisse romande. Il faut d'autres lectures à nos enfants. L'augmentation du prix des loyers est une question délicate dont les femmes doivent se préoccuper, il y aura donc une

commission féminine pour étudier la situation.

Enfin une discussion animée s'éleva au sujet de la viande, des prix pratiqués et des millions qui s'évaporent des caisses de compensation créées pour régulariser le marché. Une lettre fut rédigée séance tenante demandant à M. le Conseiller fédéral Rubattel de vouer toute son attention à cette matière, afin que le marché soit ramené peu à peu au jeu de l'offre et de la demande. En outre le comité de l'Alliance a demandé l'affichage obligatoire des prix dans les boucheries, et la publication régulière de mercures. Enfin, si une commission fédérale est créée, il est désirable que des représentants des consommateurs, et surtout des acheteuses en fasse partie. Une protestation analogue fut envoyée à la presse.

Dr R. G.

Attention!

Quand M. Wey, conseiller national, a demandé qu'un exemplaire de la Constitution de 1874 soit remis à chaque électeur, nous avons demandé, en tant que Suissesses et contribuables, qu'aux femmes aussi soit remise un exemplaire de notre charte nationale.

On se rappelle peut-être que cette demande si légitime nous a valu l'ire du comité d'action antifragiste de Neuchâtel... les chiens aboient...

Avec l'assentiment des commissions des finances du National et du Conseil des Etats, le Conseil fédéral vient de décider que chaque citoyen et chaque citoyenne qui en fera la demande avant le 15 décembre recevra un exemplaire de la Constitution; il suffit de remplir une carte de commande que l'on trouve dans les bureaux de poste. Il faut que chacune se procure la Constitution (c'est une lecture fort utile, et profitable à tous points de vue), afin de montrer que les femmes aussi, non contentes de payer de lourds impôts, s'intéressent au pays, à ses institutions et savent que notre Constitution pourrait être révisée sur plus d'un point à commencer par l'article 4, qui est une contrevérité depuis 74 ans.

Réclamez votre Constitution!

Office du Dépannage familial

Sa raison d'être.

Quelques dames, frappées d'une part, des difficultés qui assaillent les mères de famille ou les ménagères surchargées, et d'autre part de l'angoisse de bien des femmes qui se voient obligées de travailler sans trouver l'emploi qui leur convient... se groupèrent pour organiser un bureau de dépannage, une sorte de bourse, où il y aurait échangé d'offres et de demandes.

Son organisation.

Une gérante est chargée d'écouter patiemment et attentivement les désirs et les doléances de chacun, d'examiner avec soin, tous les cas, de faire preuve d'intuition, de doigté et d'initiative au moment des placements.

Ses moyens.

Ce n'est pas sans difficulté que le comité arrive à pourvoir aux dépenses du secrétariat, mis gratuitement à la disposition du public, car il n'a pour ressource que des dons volontaires et l'appui de l'Association du dépannage familial.

Son activité.

Puisqu'il s'agit de dépanner, il faut trouver vite, et pour un temps déterminé, le secours demandé... ici une fiche blanche: *Une aide cherche une occupation à la demi-journée; sa santé ne lui permet pas un travail trop fatigant...* là, une fiche bleue: *Mme X., dame âgée et impotente demande une aide capable de s'occuper d'elle quelques heures par jours.* Nous faisons la liaison et voilà deux personnes hors du besoin. Les cas sont mul-

tiples, les difficultés variées, les résultats incertains.

Satisfactions et déceptions.

Les premières l'emportent sur les secondes. Le contentement d'avoir pu procurer à cette jeune maman, obligée de subir une grave opération, quelqu'un qui saura soigner son enfant, ne fait-il pas oublier très vite l'ennuie et le surcroît de travail occasionné par la négligence de quelque écorvelée qui ne s'est pas rendue à son poste à l'heure convenue? La joie d'avoir trouvé une place qui la satisfiera entièrement à cette personne qui perd confiance parce qu'elle n'est plus assez jeune, ne vaut-elle pas cent fois le court mouvement d'impatience dû au ton sec et autoritaire d'une dame trop sûre d'elle-même.

Ses espoirs et son but.

Atteindre de plus en plus ceux qu'il peut servir. Trouver les moyens nécessaires pour continuer une œuvre dont la valeur ne se discute plus. — Savoir qu'il sert d'intermédiaire et qu'il forme un lien tout en comblant une grande lacune.

9, PLACE DU BOURG-DE-FOUR

Bureau ouvert tous les jours de 9 à 11 h. (vendredi excepté) et de 18 à 19 h. mardi et vendredi.

TÉL. 5 42 55

LOUIS KUHNE & C^{ie}

PORCELAINES & CRISTAUX

17, RUE DU MARCHÉ
(MOLARD)
GENÈVE

CANTON DE VAUD

Le Portail Blanc

WHITE GATES

English Tea-Room and Library

LA TOUR-DE-PEILZ

Tél. 5.30.27 (23 rte de St-Maurice) Arrêt du tram: „White Gates“

Une profession pour nos filles

LA POUPONNIÈRE - LAUSANNE

Avenue de Beaumont 48
ÉCOLE CANTONALE DE PUÉRICULTE
forme de bonnes gardes d'enfants et de futures mères de famille expérimentées

CORSETS GABY

PLACE ANCIEN-PORT 6 - VEVEY

Les dernières nouveautés

Tous les genres ... Tous les prix

Pour tous vos MÉDICAMENTS

Pharmacie Golaz

La plus ancienne pharmacie de la région

L. Dessemontet. Vevey. Pl. du Temple 2. Tél. 5.30.05

Contre la hausse des prix de la viande et des loyers

Le Mouvement populaire féminin (Genève) avait organisé le 18 octobre, un meeting de protestation contre l'augmentation des prix de la viande et des logements. Une nombreuse assemblée, après avoir entendu des exposés de Mmes Wiblé, Massot, Müller et Zurbrugg et de M. Logan, secrétaire de l'Union suisse des locataires, a adopté, à l'unanimité, la résolution présentée par Mme Pianzola, présidente de l'assemblée:

« Nous demandons aux autorités fédérales, la révision immédiate des augmentations de prix autorisées pour la viande et les loyers, qui portent un coup sensible à l'équilibre du budget des ménages modestes. Nous proposons au Conseil fédéral de rétablir l'équilibre des prix de la viande et des loyers en diminuant les marges de bénéfice des intermédiaires et non pas en chargeant les consommateurs. »

Emissions radiophoniques

Samedi 4 décembre: 16 h. 15. *Revue de la quinzaine.*

La femme et les temps actuels à 18 h. 30.

Lundi 6 décembre: *L'Assurance-maternité* par Mme Jeannot-Nicolet.

Mercredi 8 décembre: *Métier féminin: vendeuse* (2me émission).

Lundi 13 décembre: *Difficultés féminines* par Simone Hauer (reprise).

Mercredi 15 décembre: *Micromagazine.*

Vendredi 17 décembre: *Métier féminin: vendeuse* (3me émission), 22 h. 15.

Samedi 18 décembre: 16 h. 15. *Revue de la quinzaine.*

Carnet de la Quinzaine

Samedi 4 décembre.

LA CHAUX-DE-FONDS: Lyceum, loge 8 a, 15 h.

Section suffragiste féminine, comptes-rendus divers.

Lundi 6 décembre.

GENÈVE: 22, rue Et.-Dumont, local de l'Union des Femmes, 20 h. 30. Association genevoise pour le suffrage féminin.

L'esthétique dans la vie de la femme, conférence par Mme Lydia Daïnov.

Jeu 9 décembre.

GENÈVE: 22, rue Et.-Dumont, 19 h. 30.

Repas d'Escalade de l'Union des Femmes.

Mardi 14 décembre

LAUSANNE: Séance mensuelle du suffrage féminin (attention à la date!), 20 h. 30.

Lyceum, *Problèmes actuels* (referendum: contre la loi sur la tuberculose, rachat des tramways lausannois).

Avis à nos abonnés

Le numéro du „Mouvement Féministe“ No 761 paraîtra le 8 janvier 1949.

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENEVE